DEUX-SEVRES

VILLE DE NIORT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants: 45

Convocation du Conseil Municipal :

le 28/05/2013

Affichage du Compte-Rendu

Sommaire : le 10/06/2013

SEANCE DU 3 JUIN 2013

Délibération n° D-2013-229

Dématérialisation des flux financiers - Groupement de commande pour la gestion électronique des documents entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents:

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Aurélien MANSART, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD.

Secrétaire de séance : Frank MICHEL

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Blanche BAMANA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Emmanuel GROLLEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Amaury BREUILLE

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 juin 2013

Délibération n° D-2013-229

<u>Direction des Systèmes d'Information et de Dématérialisation des flux financiers - Groupement Télécommunications</u>

de commande pour la gestion électronique des documents entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort

Monsieur Jean-Louis SIMON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Par arrêté interministériel du 3 août 2011, il a été acté l'obligation de dématérialisation des flux comptables (PESV2 pour les collectivités territoriales à la date butoir du 1^{er} janvier 2015). Ce nouveau protocole marquera l'entière dématérialisation de la chaîne comptable et signe l'arrêt des échanges « papier » avec la trésorerie.

Pour ce faire, il est envisagé de mettre en place un groupement de commandes en vue de l'acquisition d'un logiciel et de prestations nécessaires à la mise en place de la gestion électronique des documents entre la Communauté d'Agglomération de Niort et la Ville de Niort.

En conséquence, il convient de constituer le groupement de commandes pour la passation d'un marché. La convention désigne la Ville de Niort coordonnateur de ce groupement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention constitutive du groupement ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer ainsi que tout document y afférent.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 45
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 0

Pour Madame le Maire de Niort, Geneviève GAILLARD L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON